

Réf : CNIG 2024-029

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION DES BASES D'OCCUPATION DU SOL

Ordre du jour

- Accueil
- Présentation de l'OCS-ID en Occitanie (OpenIG)
- Point sur l'outil de recensement des bases OCS (OpenIG)
- Points divers

Liste des participants

Voir annexe

Les documents associés et présentations sont disponibles sur la page du comité :
<https://cnig.gouv.fr/comite-de-coordination-des-bases-d-occupation-du-a25934.html>

Principales conclusions

Pour information, une carte dynamique des départements OCS-GE intégrés dans Mon diagnostique Artificialisation a été intégrée sur la page : <https://mondiagartif.beta.gouv.fr/>

Présentation de l'OCS-ID en Occitanie (OpenIG)

Dans le cadre du Projet Occupation du Sol Interdépartementale, un marché a été attribué en mai 2024 – à l'issue d'un appel d'offres ouvert – aux compagnies CLS (production de la donnée) et TTI productions (Contrôle qualité externe). Deux millésimes OCSID 2021 et 2012 seront livrés au début de l'année 2025 sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

L'OCSID est un projet d'Occupation du sol à grande échelle améliorée dont l'objectif est d'imbriquer au référentiel national, un ou plusieurs niveaux de nomenclature. A l'initiative de l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA), ce projet né dans le contexte du ZAN a été repris par OPenIG puisqu'il répond à de nombreuses attentes des adhérents de la plateforme régionale d'information géographique en Occitanie. Concrètement, la méthode employée d'affinement se traduit par la division de polygones OCSGE en polygones OCSID. Des colonnes attributaires permettront d'une part d'identifier si les polygones OCSGE ont été divisés en polygone OCSID, et d'autre part de savoir si la classe-mère de l'OCSID a été éventuellement modifiée.

L'objectif DE l'OCSID est double :

- Créer une donnée sur le territoire occitan plus précise que ne le fait le référentiel national
- Faire en sorte que la donnée créée au niveau local soit compatible avec le référentiel national, et en conséquence, avec les autres régions.

Le projet OCSID consiste donc en une harmonisation de la donnée au niveau local, régional, et national, puisque les territoires qui le souhaitent pourront reprendre cette donnée diffusée en licence libre et la compléter s'ils l'estiment nécessaire, se servant ainsi de l'OCSID comme une passerelle entre les données locales et nationales.

L'OCSID imbrique 24 postes supplémentaires à la dimension couverture, et 17 postes qui s'additionnent à la dimension usage. Reprenant à minima les Unités minimales d'Interprétation (UMI) et Largeur Minimale d'intérêt (LMI) de l'OCSGE, cette donnée produite tout au long de l'année 2024 sera réappropriée rapidement par les utilisateurs, grâce à l'organisation d'un contrôle qualité collaboratif au premier semestre de l'année 2025.

Le projet OCSID est financé par 12 organismes : EPCIS, SCOTs, départements, mais aussi la Région Occitanie et l'Etat via le Fonds National d'Aménagement du Territoire. Pour financer les prestations qui s'élèvent à 350 000 euros, OPenIG a eu recours à un fonds FEDER, attribué à hauteur de 50 % du projet.

Bien que les données en licence libre soient produites sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales, l'aire d'influence d'OPenIG s'applique à toute l'Occitanie. C'est pourquoi l'élaboration de la nomenclature s'est faite avec des adhérents issus de l'ensemble de la région Occitanie, qu'ils soient géomaticiens ou thématiciens.

En effet, l'objectif de ces 10 ateliers organisés entre mai 2022 et juillet 2023 fut de hiérarchiser les besoins en termes d'OCS afin de rassembler le plus grand nombre d'usages (suivi du ZAN, politiques environnementales, gestion des risques) autour d'un outil commun de suivi des politiques publiques.

L'OCSID reprenant la donnée OCSGE dans son intégralité, OPenIG a consulté l'IGN après chaque nouvelle version de nomenclature afin d'être sûr que celle-ci soit cohérente avec la donnée nationale.

OpenIG s'est aussi inspirée de l'expérience des autres CRIGEs/Régions pour mener à bien le projet OCSID.

Remarques :

- Les UMC et UMI de l'OCS-GE sont conservées mais une option pourrait être envisagée d'avoir une résolution plus fine pour le bâti.
- Le millésime 2012 est produit par le prestataire en partant du millésime 2021.
- Les données des MOS existants sont prises en compte comme données exogènes pour la réalisation de l'OCSID
- La nomenclature sera bientôt disponible publiquement et d'autres régions pourront s'en inspirer. La région PACA est intéressée car souhaite mener une démarche similaire.
- La nomenclature respecte le standard CNIG chaque fois que possible, un poste de nomenclature est créé en fonction des retours des adhérents si celui-ci n'existe pas dans le standard.
- Il sera intéressant de partager ces travaux d'enrichissements au sein de ce comité.

Point sur l'outil de recensement des bases OCS (OpenIG)

OPenIG a présenté en 2023 au Comité de Coordination des bases d'Occupation du Sol un outil de recensement des Occupations du Sol Régionales (<https://cnig.gouv.fr/recensement-des-bases-de-donnees-d-occupation-du-a26116.html> ou <https://mviewer.openig.org/?config=/maps/openig/occupations-du-sol-regionales.xml#>)

Composé d'un tableur excel et d'une application cartographique Mviewer, cet outil a été créé après la réalisation d'un outil de recensement des occupations du sol locales d'Occitanie (<https://mviewer.openig.org/?config=/maps/openig/ocs-locales-occitanie.xml#>)

Un Sous-GT est né au Comité de coordination des bases d'occupation du sol en janvier 2023, afin de développer l'outil de recensement des OCS régionales de façon collaborative entre les différents CRIGEs/Régions de France. En effet, si l'application permet de réunir des informations telles que les UMCs, le nombre de postes, les prestataires, les caractéristiques de ces occupations du sol... le tableur excel se révèle beaucoup plus complet et contient des informations sur la production même des OCS, comme le prix, le temps consacré au projet ou bien encore les différents financeurs.

Le Sous-Groupe de travail a permis de s'accorder sur plusieurs points, notamment la nécessité d'actualiser le tableur excel tous les ans, de définir à minima un contributeur par CRIGE/Région (responsable de projet et /ou administrateur de données). De plus, il a été convenu que l'outil devait, à terme, recenser les occupations du sol locales via la création d'une ou plusieurs autres visionneuses supplémentaires (afficher les OCS locales et régionales sur un même support cartographique étant illisible)

Enfin, le sous-groupe de travail s'est accordé, pour des raisons de gouvernance, sur le transfert de cet outil à une instance tierce, préférablement le CNIG. Dans l'attente d'un tel transfert, l'outil reste hébergé par OPenIG.

Conformément aux actions décidées, OPenIG a actualisé cet outil en juin 2023 (via l'envoi d'un questionnaire aux différents CRIGEs/Régions), avant de rendre public la visionneuse via le site du CNIG le mois suivant. En septembre 2023, préalablement à son transfert, une documentation a été produite sur les conditions techniques d'hébergement de l'outil.

Des questions restent cependant en suspens au Comité de Coordination des bases d'OCS :

- Quand se réalise le transfert de l'outil vers le nouvel hébergeur ?
- Quid des comptes contributeurs ?
- Faut-il développer une ou plusieurs visionneuses pour les OCS locales ?
- Quelles sont les pistes de financement à suivre pour faire évoluer cet outil ? (dataviz, choix application plus puissante, développement application OCS locales... ?)
- Quelle est la communication à adopter ?
- Quelles informations de l'excel pouvons-nous partager au grand public ou aux élus ?

Remarques :

- A l'exception d'Auvergne-Rhône-Alpes, on ne trouve sur l'outil que les bases d'occupation du sol qui couvrent tout le territoire régional et contenant au minimum 3 niveaux de nomenclature.
- Il existe parfois des catalogues régionaux, comme Data-Sud par exemple, qui recensent les OCS locales. Il sera alors intéressant d'indiquer sur la fiche région les liens vers les catalogues régionaux des bases d'occupation du sol quand ils existent.
- Le questionnaire sera renvoyé et chacun pourra apporter des mises à jour, ajouter les liens vers les catalogues existants, et faire remonter des demandes d'enrichissement ou de modification du questionnaire.
- Les données ont été confiées à OpenIG par les régions, mais ce sont a priori des données publiques qui peuvent être diffusées. La question de l'autorisation de rediffuser les informations pourra être ajoutée au questionnaire.

Points divers

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France (DREIAT) travaille actuellement avec l'Institut Paris Région (IPR) sur l'articulation du MOS Ile-de-France avec l'OCS-GE dans le cadre d'un groupe de travail piloté par l'observatoire régional du foncier. Ce travail pourrait faire l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion du comité de coordination des bases d'occupation du sol du CNIG.

Prochaines réunions

Réunion suivante : **14 octobre 2024 à 14h00 Heure de Paris**

Présentation de travaux envisagée : région Ile-de-France (à confirmer)

ANNEXE : Liste des participants réunion du 8 juillet 2024

Région Sud	Claire	AJOUC
Région Hauts-de-France	Cédric	ANSARD
AITF	Eric	BECQUET
DREAL Bourgogne-Franche-Comté	Marie-Christine	BOIS
Collectivité territoriale de Guyane (Guyane-SIG)	Géraldine	DELTOY
DRIEAT	Vincent	DEROCHE
DREAL Auvergne Rhône-Alpes	Olivier	FOREL
RGD Savoie-Mont-Blanc	Brice	GAL
DREAL Pays-de-la-Loire	Christine	GALLAIS-JOUADET
Région Bourgogne Franche-Comté	Wilfried	GIRAUD
DREAL Occitanie	François	LAMALLE
CNIG	Pierre	LAULIER
OpenIG	Ruth	LAVIE
IHEDN	Rémi	LE GENISSEL
SPARTE	Philippe	LORIOT
DGALN	Pascal	LORY
CNIG	Benoît	MORANDO
IGN	Véronique	PEREIRA
GIP ATGERI	Thomas	PETILLON
Karugéo Guadeloupe	Anouk	ROBILLARD
IGN	Thierry	SAFFROY
Région Grand-Est	Marie-Christine	SCHOTT
Institut Paris région	Indira	SIVASOUBRAMANIANE
OpenIG	Florent	SOURISSEAU